



BV PROMO

1^{ère} entreprise de communication par l'objet à être
labélisée QUALISERV

1989-2009...
20 ans
d'idées!



Notre mission ? Votre satisfaction ...



Qui sommes nous ?

Le groupe BV est spécialiste de la communication par l'objet depuis plus de 20 ans.

Nous sommes la première entreprise Française à être labélisée QUALISERV

Nous sommes en mesure de répondre à tous vos besoins pour vos projets de création et gestion de boutique, de sourcing produits, de cadeaux de fin d'année, mais également pour les lancements de produits, événements, salons, primes, stimulation

Notre expérience professionnelle de plus de 20 ans, la structure organisationnelle mise en place au fil des années et l'intégration totale de la logistique nous permettent d'être très performants en terme de conseil, de qualité et de délais

Pour tous vos projets urgents, un service de commande express est à votre disposition sur notre site.



Label QUALISERV

Nous n'avons pas de certification ISO mais nous avons le label "QUALISERV" qui est adapté à notre profession.

Nous sommes en collaboration avec la Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'Objet (2FPCO). Ce label est certifié par EQS, le même organisme qui contrôle les normes ISO.

Enfin, nous privilégions les fournisseurs titulaires de la norme ISO 14001 pour le système de management environnemental et les usines titulaires de la norme SA 8000 pour le respect des droits fondamentaux des travailleurs dans leurs opérations et ce, partout dans le monde.



Une certification qui vous assure :

- ✓ Une qualification dans votre métier.
- ✓ Une assurance d'un service de qualité.
- ✓ Des clients satisfaits.
- ✓ Un avantage concurrentiel.
- ✓ Une cohésion de votre équipe.



Basé sur les principes du management de la qualité et en particulier sur :

L'approche processus le cœur de notre métier.

L'écoute client pour qui nous existons.

L'amélioration continue gage de notre réussite.



Contactez le Cabinet CTconseil,
Cabinet mandaté par le SIST* pour la
mise en place de la démarche



* Chambre professionnelle des Centres d'Accueil Téléphonique et Téléservices



2 place de l'Yerres - 91000 EVRY
Tél. 01 60 77 66 11

Courriel : cto@ctconseil.com
Site : www.ctconseil.com



Nos Services – Gestion de catalogues



De nombreux partenaires nous
accordent la gestion complète
de leurs catalogues



- 1/ Sélection d'articles adaptés à votre budget et à vos besoins
- 2/ Proposition de maquette et prise de vue
- 3/ Mise en ligne de votre sélection / création d'un catalogue papier
Création d'un site / catalogue personnalisé à vos couleurs
Référencement des articles de votre sélection
Mise en place de codes d'accès (pour vos agences, commerciaux, concessions)
Push-mailing / référencement Google
- 4/ Gestion de toute la logistique
Financement et stockage des produits
Mise en place de seuils d'alerte
Préparation des commandes par notre service logistique
Livraison en France métropolitaine, DOM-TOM et à l'international
- 5/ Suivi et administration
ADV / SAV
Statistiques via site ou SAP



Nos Atouts

Plus de 20 ans d'expérience
dans le conseil en communication par l'objet.

1989-2009...
20 ans
d'idées!



1989-2009...
20 ans
d'idées!

Une excellente réactivité de production
grâce à notre propre atelier de marquage



Zéphyr
Impression

Des dizaines de milliers de produits en catalogues

Pour répondre à vos demandes les plus
spécifiques

Rapport Qualité / Prix imbattable
grâce aux relations privilégiées que nous
entretenons avec nos principaux fournisseurs
et au sourcing permanent en Europe et en
Asie



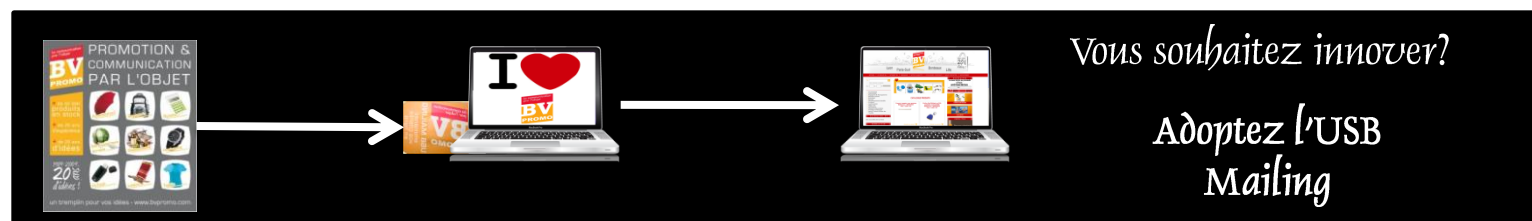
Veille de marché permanente avec participation aux salons professionnels d'Europe et d'Asie
afin de vous présenter des nouveautés en exclusivité mondiale



Savoir Faire BV Promo dans l'innovation

BV Promo innove sans cesse pour apporter à leurs clients les dernières nouveautés du marché

Votre image aura toujours plus d'impact sur un produit innovant, design et fonctionnel



Dorénavant, votre mobilier aussi est personnalisable



Enfin des bouteilles d'eau originales pour communiquer
Bouteilles d'eau personnalisées

**EXCLUSIVITÉ
BV PROMO**

**L'extincteur
le plus petit du monde !**



Key to key

Echangez vos données sans passer par un ordinateur



Stick Film

Collez et décollez à volonté



Music Gifts

Les premiers objets générateurs de trafic sur votre site internet



Cube magique

6, 9, ou 12 faces pour communiquer à volonté



Savoir Faire BV Promo – Sur Mesure

Grâce à notre créativité et notre expérience professionnelle de plus de 20 ans dans le sourcing, l'équipe commerciale vous aidera à concevoir et développer des modèles spécifiques et des produits à votre image.



**Statuette
Guide du Routard**

Montre FACOM



Porte clé FIAT

Briquet LANCIA



Mug Plus Belle La Vie



**Sac à dos
Société**



**Ballon antistress
Hôtel Mercure**

**Bijou de portable
Heineken**



Porte-clés K R Y S



**Coffret cocktail réalisé
pour les éditions De Vecchi**



Savoir Faire BV Promo dans le sport

Objets promotionnels Coupe du monde de Rugby 2007

BV Promo a réalisé tout les objets pour la coupe du monde de rugby en 2007



Porte-clefs lumineux qui chantent
La marseillaise

Porte-clefs hexagone



Objets promotionnels PARIS 2012

BV PROMO est devenu le fournisseur exclusif d'objets promotionnels pour Paris 2012 dans le cadre de la candidature de Paris à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2012.



Lanière
tour de cou

Bracelet

Carte maquillage

Porte-clefs Tour Eiffel

Partenaire des principales fédérations françaises



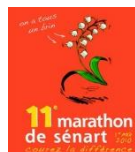
Maillot double

Endeurs



Tap-tap

Partenaire de nombreux évènements - Clubs professionnels





Les engagements BV Promo

Recourir à des entreprises offrant des conditions de travail acceptables

C'est-à-dire traitant leurs employés avec décence et respect, en accord avec les Droits de l'Homme et l'organisation internationale du travail. Entre autres, nous garantissons que ces entreprises ne recourent pas au travail des enfants.

S'assurer que nos prestataires respectent le code du travail

Exécuter les prestations avec des salariés employés régulièrement au regard du code du travail, et qui n'ont pas fait l'objet au cours des 5 dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visés aux articles L.324-9, L.324-10, L.341-6, L.125-1 et L.125-3 du code du travail.

La société et/ou ses dirigeants n'ont pas été condamnés pour fraude fiscale, et n'ont pas fait l'objet d'une interdiction de concourir aux marchés publics.

Favoriser la diversité

La société prendra soin de proposer pour chaque article du catalogue :

- des objets d'origines diverses avec précision du pays
- des objets fabriqués et assemblés en Europe avec précision du pays d'origine
- des objets fabriqués à partir de matériaux recyclables et recyclés
- des échantillons correspondants à tous les produits de référence pourront être mis à disposition sur demande.



Les engagements BV Promo

Répondre aux besoins de ses clients en respectant ses contraintes

BV PROMO s'engagera en complément à proposer à ses clients des objets spécifiques répondant à ses besoins, cette activité représentant son cœur de métier. Elle s'engagera alors à fournir des échantillons avant la confirmation de commande dans le cadre d'une commande éventuelle d'objets hors catalogue, reposant sur un cahier de charges spécifique ou sur un concept.

Avoir un suivi précis de toutes les opérations de l'entreprise grâce à SAP

A tout moment, BV PROMO est en mesure d'assurer un suivi de consommations grâce à une gestion informatique élaborée qui permet de donner un état des consommations, des commandes passées par site, des stocks ainsi que des divers coûts unitaires...

Le logiciel SAP est l'ERP intégré (Comptabilité, Gestion, Commercial, Stock) numéro 1 mondial, qui permet de gagner en productivité.

Système de gestion informatique élaboré et efficace

Nous disposons des moyens informatiques permettant de recevoir les commandes par une interface e-procurement, sous SAP



Les engagements BV Promo pour la planète

Le développement durable a toujours été un leitmotiv dans notre société. Les exemples sont nombreux mais l'un des derniers en date est notre passage sous **SAP**, afin d'optimiser nos opérations en améliorant le processus de prise de décision et l'utilisation des ressources. L'activité de négoce du groupe BV n'entraîne pas de déchets polluants particuliers. Nous appliquons simplement au quotidien le tri sélectif.

■ Nous respectons la législation en vigueur à savoir : le groupe BV cotise à un organisme de recyclage dénommé **ECOLOGIC** dans le cadre de la **taxe DEEE** permettant le recyclage des produits électriques et électroniques.

■ De plus, depuis le 1er juillet 2006, le groupe BV respecte la **directive RoHS** (Restriction of certain Hazardous Substances / Restriction d'utilisation de substances dangereuses pour l'environnement) concernant la fourniture d'objets électriques ou électroniques. A savoir que tous nos produits importés se plient à cette directive écologique.

En ce qui concerne nos marqueurs, nous faisons appel à 4 principales techniques : **tampographie, sérigraphie, gravure laser et broderie** :

■ - pour la tampographie et la sérigraphie, notre atelier de marquage peut utiliser des encres polluantes. Toutefois, celles-ci respectent les normes agro-alimentaires concernant leur recyclage, il utilise un organisme spécialisé dénommé « Safety Clean ».

■ - pour les autres techniques de marquage comme la gravure laser ou la broderie, nous n'avons aucun déchet polluant lié à ces activités. Cependant nos prestataires utilisent le tri sélectif pour leurs déchets quotidiens.



Les engagements BV Promo pour la planète

Le groupe BV s'engage à privilégier les produits issus du développement durable et du commerce équitable. Ces derniers peuvent être confectionnés à partir de matériaux recyclés ou recyclables, ou conçus à travers des techniques éco citoyennes. Cela peut être sous la forme de commerce équitable comme pour les produits Max Havelaar, notamment par l'utilisation de coton bio pour le textile, ou l'utilisation du bambou plutôt que du bois. Ce dernier demandant moins d'eau et poussant plus vite. Nous sommes à l'écoute de toutes ces techniques et sensibilisons de manière récurrente nos clients à l'utilisation de ces produits dans le respect de l'environnement (cf site www.bvpromo.com).

- Notre parc automobile a été changé en Juillet 2008 pour des véhicules moins polluants.
- Un container de récupération de piles est en place dans nos locaux.
- La consommation de gobelets plastiques a été remplacée par la fourniture d'un mug en matière recyclée pour chaque membre du personnel.
- Nous avons réduit nos commandes de catalogues fournisseurs et d'autres mesures sont déjà en place pour respecter le développement durable.
- Mais le plus gros chantier est le déménagement de BV PROMO. Il est prévu pour 2011 dans des locaux construits en respectant les règles de développement durable: matériaux isolants, récupération d'eau, panneaux solaires, puits Canadien.....L'avenir de notre société se place au cœur du développement durable.



Références clients

GESTION
DE
BOUTIQUE



Déjà plus de 5 000 clients nous ont accordés leurs confiance



OPERATION SPOT



Les normes produits

Elles déterminent les règles auxquelles certains produits et substances doivent se conformer avant de pouvoir être mis sur le marché. La fixation de ces règles tend à rencontrer des exigences concernant la protection de l'environnement, la protection de la santé publique, la sécurité des consommateurs, ... et sont toutes inspectées par les services de Douanes à l'entrée de nos marchandises puisque nous devons présenter tous les certificats appropriés pour une libre mise en circulation sur l'UE.

1 - la protection de l'environnement au travers

a) De la norme DEEE :

La directive 2002/96/CE dite " directive DEEE " impose quant à elle la collecte sélective des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), le traitement sélectif de certains composants et la valorisation des déchets par recyclage, valorisation matière, valorisation énergétique.



2 - la protection de la santé publique au travers

b) Des normes NF :

NF EN 50419 (juin 2006) Marquage des équipements électriques et électroniques conformément à l'Article 11(2) de la Directive 2002/96/CE (DEEE) (C04-230).



c) Des normes ROHS :

La directive 2002/95/CE dite " directive RoHS " (Restriction of Hazardous Substances) interdit à compter du 1er juillet 2006 l'utilisation de certaines substances dangereuses dans ces équipements : plomb, mercure, cadmium, chrome VI, polybromobiphényles, polybromodiphényléthers.



d) Des normes alimentaires

e) De la norme REACH : offre une meilleure protection vis-à-vis des substances chimiques intentionnellement produites par les entreprises. Cela permet une connaissance de ces substances et des risques qu'elles peuvent engendrer. Il s'agit aussi de limiter au maximum l'utilisation de substance chimique.





Les normes produits

3 - la sécurité des consommateurs au travers

a) des marquages CE :

Les directives Nouvelle Approche rendent ainsi obligatoires le respect « d'exigences essentielles » ainsi que l'apposition d'un symbole visuel qui matérialise la conformité du produit à ces exigences : le " marquage CE ". Elles renvoient à des normes européennes harmonisées, facultatives, qui traduisent les exigences essentielles en spécifications techniques.



b) des normes JOUETS :

Dans les pays industrialisés, des normes encadrent les processus de fabrication des jouets pour réduire le risque d'accident. En particulier, on cherche à s'assurer que :

- le jouet ne risque pas d'être démembré lors de manipulations trop vigoureuses
- des parties du jouet ne peuvent être détachées et ingérées (boutons figurants des yeux..)
- le jouet est ininflammable - le jouet ne dégage pas de vapeurs toxiques même lorsqu'il est soumis à une forte chaleur
- les jouets destinés aux enfants de moins de 3 ans ne contiennent pas de phtalates.



4 - la promotion de méthodes de production et de consommation durable, au travers

a) des normes Max Havelaar (commerce équitable) :

C'est un partenariat commercial, basé sur le dialogue, la transparence et le respect, qui vise à plus d'équité dans le commerce international. Le commerce équitable contribue au développement durable en proposant de meilleures conditions commerciales aux producteurs marginalisés, spécialement dans les pays du Sud, et en sécurisant leurs droits. Les acteurs du commerce équitable, soutenus par les consommateurs, s'engagent à appuyer activement les producteurs, à sensibiliser le public et à se mobiliser pour des changements dans les règles et les pratiques du commerce international conventionnel.



b) des normes Flo cert :

En charge de la certification et des contrôles, FLO-Cert s'assure que les producteurs perçoivent bel et bien le revenu de leurs produits. Celui-ci comprend le prix minimum garanti, qui permet de couvrir les coûts d'une production durable, ainsi que le versement d'une prime qui permet un réel développement communautaire, décidé de manière autonome par les organisations de producteurs: créations d'écoles, de centres de santé, achats de terres...



c) des écolabels AFNOR



Nous espérons avoir répondu à vos attentes;
Si vous désirez obtenir plus d'informations,
n'hésitez pas à nous contacter :

Paris-Sud (Siège social)

23, rue du Parc des Sports
77170 BRIE-COMTE-ROBERT

☎ Tél : 01 60 62 42 50

☎ Fax : 01 60 02 04 32

✉ bvpromo@bvpromo.com

Lyon

Patrice LEPINE

☎ Tél : 06 11 14 27 27

✉ patrice@bvpromo.com

Lille

Delphine CARON

☎ Tél : 03 20 30 95 56

☎ Mobile : 06 82 52 57 21

✉ delphine @bvpromo.com

Lorient

Vincent BARTHOLOME

☎ Tél : 02 98 71 18 67

✉ vincent@bvpromo.com



Bordeaux

Stéphane AUDUREAU-CAZAS

☎ Tél : 05 57 42 15 12

☎ Mobile : 06 20 66 16 18

☎ Fax : 05 57 43 60 35

✉ stephane@bvpromo.com



BV Promo est la première entreprise Française à être
labélisé QUALISERV